



FREDON
CENTRE-VAL DE LOIRE

Formulaire— Fiche de formation

F-154 - Création : 19.10.21

Mise à jour : Version : 1

Mise à jour contenu :12.09.23

Formation réglementaire sur la bonne utilisation des Produits Phytosanitaires

Satisfaction de nos stagiaires

14,13/20

Année 2021

DATES

Formation en salle : possible toute l'année

Pour plus d'information, nous contacter

DÉLAI D'ACCES

Entre 1 et 3 mois selon le nombre d'inscrit.

DURÉE

1 jour

LIEU DE LA FORMATION

A définir ensemble

TARIFS

350€ Net de taxe/personne

NOMBRE DE STAGIAIRES

Entre 5 et 10 stagiaires

POUR QUI ?

Toute personne qui applique des produits phytopharmaceutiques

PRÉREQUIS

Aucun

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation).
Mme BROUTIN Aurélie - 02 47 66 27 66
aurelie.broutin@fredon-centrevalde Loire.fr

CONTACT

M. COLLIN François

Responsable formation

francois.collin@fredon-centrevalde Loire.fr

06 80 33 45 53

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Identifier la problématique liée à l'utilisation des pesticides en zones urbanisées
Décoder et mettre en application la réglementation

TITRE ET QUALITE DU FORMATEUR

La personne chargée de la formation est formée au métier de formateur et est expert technique dans le domaine de cette formation.

CONTENU DE LA FORMATION

- La problématique de l'utilisation des produits phytosanitaires

Pesticides et santé

Pesticides et environnement

- La réglementation à l'utilisation des produits phytosanitaires

Les produits de protection des plantes en Zone Non Agricole

Respect de la réglementation

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Power point, documents et mises en situation.

MODALITES D'EVALUATION

Test QCM

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de suivi de formation & feuilles de présence.

FREDON Centre – Val de Loire

Organisme de formation n°24450200645 - Siret : 452 304 488 00029 – APE : 9411Z -

TVA INTRA : FR70452304488